

Sixième Commission

Point 81 de l'ordre du jour : Status of the Protocols Additional to the Geneva Conventions of 1949 and relating to the protection of victims of armed conflicts 4-5 novembre 2024

Mme Daphné Le Son Représentante Permanente Adjointe



A l'occasion de la journée mondiale de l'aide humanitaire le 19 août dernier, mon Gouvernement rappelait, aux côtés de 17 pays, sa profonde préoccupation face aux actes de violence, aux menaces, aux intimidations, à la désinformation et aux enlèvements dont sont victimes les travailleurs humanitaires dans le monde entier.

Le nombre de travailleurs humanitaires tués en 2023, qui correspond à une augmentation de 137% par rapport à 2022, est un record inadmissible, alors que des millions de personnes sont tributaires de l'aide humanitaire.

Dans sa résolution 2730 du 24 mai dernier, co



Monsieur le Président,

Pour que la mise en œuvre du droit humanitaire soit respectée, ce droit doit être connu.

Afin de contribuer à sa diffusion, le Gouvernement Princier a reconduit cette année le partenariat qu'il a initié en 2020 avec l'Institut de droit international



Je souhaite conclure mes propos en renouvelant le soutien de Monaco à l'UNRWA, partenaire du Gouvernement Princier depuis 15 ans dans le cadre des actions que cette Agence mène au Liban dans le domaine de la santé. Cet Office, qui fournit une aide humanitaire à des millions de personnes dans le besoin, n'a pas d'alternative. Nous ne pouvons pas accepter au 21 eme siècle que des civils pris dans un conflit soient privés d'accès aux services de base.

Je vous remercie.